

# CHAPITRE V

## LA COMMUNICATION AVEC LES MORTS

En discutant la communication avec les morts, ou la réincarnation, ou tout autre point de la doctrine spirite, il est un genre d'arguments dont nous ne tiendrons aucun compte : ce sont les arguments d'ordre sentimental, que nous regardons comme absolument nuls, aussi bien dans un sens que dans l'autre. On sait que les spirites ont volontiers recours à ces raisons qui n'en sont point, qu'ils en font le plus grand cas, et qu'ils sont sincèrement persuadés qu'elles peuvent réellement justifier leurs croyances ; cela est tout à fait conforme à leur mentalité. Les spirites, assurément, sont loin d'avoir le monopole du sentimentalisme, qui est assez généralement prédominant chez les Occidentaux modernes ; mais leur sentimentalisme revêt des formes particulièrement irritantes pour quiconque est exempt de leurs préjugés : nous ne connaissons rien de plus sottement puéril que ces invocations adressées aux « chers esprits », ces chants par lesquels s'ouvrent la plupart des séances, cet absurde enthousiasme en présence des « communications » les plus banales et des manifestations les plus ridicules. Il n'y a rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que les spirites insistent à tout propos sur ce qu'il y a de « consolant » dans leurs théories ; qu'ils les trouvent telles, c'est leur affaire, et nous n'avons rien à y voir ; nous constatons seulement qu'il y en a d'autres, au moins aussi nombreux, qui ne partagent point cette appréciation et qui pensent même exactement le contraire, ce qui, du reste, ne prouve rien non plus. En général, quand deux adversaires se servent des mêmes arguments, il est bien probable que ces arguments ne valent rien ; et, dans le cas présent, nous avons toujours été étonné de voir que certains ne trouvent rien de mieux à dire contre le spiritisme que ceci, qu'il est peu « consolant » de se représenter les morts venant débiter des inepties, remuer des tables, se livrer à mille facéties plus ou moins grotesques ; certes, nous serions plutôt de cet avis que de celui des spirites, qui, eux, trouvent cela très « consolant », mais nous ne pensons pas que ces considérations aient à intervenir quand il s'agit de se prononcer sur la vérité ou la fausseté d'une théorie. D'abord, rien n'est plus relatif : chacun trouve « consolant » ce qui lui plaît, ce qui s'accorde avec ses propres dispositions sentimentales, et il n'y a pas à discuter là-dessus, pas plus que sur tout ce qui n'est qu'affaire de goût ; ce qui est absurde, c'est de vouloir persuader aux autres que telle appréciation vaut mieux que l'appréciation contraire. Ensuite, tous n'ont pas un égal besoin de « consolations » et, par suite, ne sont pas disposés à accorder la

même importance à ces considérations ; à nos yeux, elles n'en ont qu'une bien médiocre, parce que ce qui nous importe, c'est la vérité : les sentimentaux n'envisagent pas les choses ainsi, mais, encore une fois, leur manière de voir ne vaut que pour eux, tandis que la vérité doit s'imposer également à tous, pour peu qu'on soit capable de la comprendre. Enfin, la vérité n'a pas à être « consolante » ; s'il en est qui, la connaissant, lui trouvent ce caractère, c'est tant mieux pour eux, mais cela ne vient que de la façon spéciale dont leur sentimentalité s'en trouve affectée ; à côté de ceux-là, il peut y en avoir d'autres sur qui l'effet produit sera tout différent et même opposé, et il est même certain qu'il y en aura toujours, car rien n'est plus variable et plus divers que le sentiment ; mais, dans tous les cas, la vérité n'y sera pour rien.

Cela dit, nous rappellerons que, quand il s'agit de communication avec les morts, cette expression implique que ce avec quoi l'on communique est l'être réel du mort ; c'est bien ainsi que l'entendent les spirites, et c'est là ce que nous avons à considérer exclusivement. Il ne saurait être question de l'intervention d'éléments quelconques provenant des morts, éléments plus ou moins secondaires et dissociés ; nous avons dit que cette intervention est parfaitement possible, mais les spirites, par contre, ne veulent pas en entendre parler ; nous n'avons donc plus à nous en occuper ici, et nous aurons une observation semblable à faire en ce qui concerne la réincarnation. Ensuite, nous rappellerons également que, pour les spirites, il s'agit essentiellement de communiquer avec les morts par des moyens matériels ; du moins, c'est en ces termes que nous avons défini leur prétention au début, parce qu'ils étaient suffisants pour nous faire comprendre ; mais il y a là une équivoque possible, parce qu'il peut y avoir des conceptions de la matière qui soient extrêmement différentes, et que ce qui n'est pas matériel pour les uns peut cependant l'être pour les autres sans compter ceux à qui l'idée même de matière est étrangère ou paraît vide de sens ; nous dirons donc, pour plus de clarté et de précision, que les spirites envisagent une communication établie par des moyens d'ordre sensible. C'est là, en effet, ce qui constitue l'hypothèse fondamentale du spiritisme ; c'est précisément ce dont nous affirmons l'impossibilité absolue, et nous allons avoir maintenant à en donner les raisons. Nous tenons à ce que l'on comprenne bien notre position à cet égard : un philosophe, tout en se refusant à admettre la vérité ou même la probabilité de la théorie spirite, peut cependant la regarder comme représentant une hypothèse comme une autre, et, même s'il la trouve fort peu plausible, il peut se faire que la communication avec les morts ou la réincarnation lui apparaissent comme des « problèmes », qu'il n'a peut-être aucun moyen de résoudre ; pour nous, au contraire, il n'y a là aucun « problème », parce que ce ne sont que des impossibilités pures et simples. Nous ne prétendons pas que la démonstration en soit facilement compréhensible pour tous, parce qu'elle fait appel à des données d'ordre métaphysique, d'ailleurs relativement élémentaires ; nous ne prétendons pas non plus l'exposer ici d'une façon absolument complète, parce que tout ce qu'elle présuppose ne saurait être développé dans le cadre de cette étude, et il est des points que nous reprendrons ailleurs. Cependant, cette démonstration, lorsqu'elle est pleinement comprise, entraîne la certitude absolue, comme tout ce qui a un caractère vraiment métaphysique ; si donc certains ne la trouvent pas pleinement satisfaisante, la faute

n'en sera qu'à l'expression imparfaite que nous lui donnerons, ou à la compréhension également imparfaite qu'ils en auront eux-mêmes.

Pour que deux êtres puissent communiquer entre eux par des moyens sensibles, il faut d'abord que tous deux possèdent des sens, et, de plus, il faut que leurs sens soient les mêmes, au moins partiellement ; si l'un d'eux ne peut avoir de sensations, ou s'ils n'ont pas de sensations communes, aucune communication de cet ordre n'est possible. Cela peut sembler très évident, mais ce sont les vérités de ce genre qu'on oublie le plus facilement, ou auxquelles on ne fait pas attention ; et pourtant elles ont souvent une portée qu'on ne soupçonne pas. Des deux conditions que nous venons d'énoncer, c'est la première qui établit d'une façon absolue l'impossibilité de la communication avec les morts au moyen des pratiques spirites ; quant à la seconde, elle compromet au moins très gravement la possibilité des communications interplanétaires. Ce dernier point se rattache immédiatement à ce que nous avons dit à la fin du chapitre précédent ; nous allons l'examiner en premier lieu, car les considérations qu'il va nous permettre d'introduire faciliteront la compréhension de l'autre question, celle qui nous intéresse principalement ici.

Si l'on admet la théorie qui explique toutes les sensations par des mouvements vibratoires plus ou moins rapides, et si l'on considère le tableau où sont indiqués les nombres de vibrations par seconde qui correspondent à chaque sorte de sensations, on est frappé par le fait que les intervalles représentant ce que nos sens nous transmettent sont très petits par rapport à l'ensemble : ils sont séparés par d'autres intervalles où il n'y a rien de perceptible pour nous, et, de plus, il n'est pas possible d'assigner une limite déterminée à la fréquence croissante ou décroissante des vibrations<sup>1</sup>, de sorte qu'on doit considérer le tableau comme pouvant se prolonger de part et d'autre par des possibilités indéfinies de sensations, auxquelles ne correspond pour nous aucune sensation effective. Mais dire qu'il y a des possibilités de sensations, c'est dire que ces sensations peuvent exister chez des êtres autres que nous, et qui, par contre, peuvent n'avoir aucune de celles que nous avons ; quand nous disons nous, ici, nous ne voulons pas dire seulement les hommes, mais tous les êtres terrestres en général, car il n'apparaît pas que les sens varient chez eux dans de grandes proportions, et, même si leur extension est susceptible de plus ou de moins, ils restent toujours fondamentalement les mêmes. La nature de ces sens semble donc bien être déterminée par le milieu terrestre ; elle n'est pas une propriété inhérente à telle ou telle espèce, mais elle tient à ce que les êtres considérés vivent sur la terre et non ailleurs ; sur toute autre planète, analogiquement, les sens doivent être déterminés de même, mais ils peuvent alors ne coïncider en rien avec ceux que possèdent les êtres terrestres, et même il est extrêmement probable que, d'une façon générale, il doit en être ainsi. En effet, toute possibilité de sensation doit pouvoir être réalisée quelque part dans le monde corporel, car tout ce qui est sensation est essentiellement une

---

<sup>1</sup> – Il est évident que la fréquence d'une vibration par seconde ne représente aucunement une limite minima, la seconde étant une unité toute relative, comme l'est d'ailleurs toute unité de mesure ; l'unité arithmétique pure est seule absolument indivisible.

faculté corporelle ; ces possibilités étant indéfinies, il y a très peu de chances pour que les mêmes soient réalisées deux fois, c'est-à-dire pour que des êtres habitant deux planètes différentes possèdent des sens qui coïncident en totalité ou même en partie. Si l'on suppose cependant que cette coïncidence puisse se réaliser malgré tout, il y a encore une fois très peu de chances pour qu'elle se réalise précisément dans des conditions de proximité temporelle et spatiale telles qu'une communication puisse s'établir ; nous voulons dire que ces chances, qui sont déjà infinitésimales pour tout ensemble du monde corporel, se trouvent indéfiniment réduites si l'on envisage seulement les astres qui existent simultanément à un moment quelconque, et indéfiniment plus encore si, parmi ces astres, on ne considère que ceux qui sont très voisins les uns des autres, comme le sont les différentes planètes appartenant à un même système ; il doit en être ainsi, puisque le temps et l'espace représentent eux-mêmes des possibilités indéfinies. Nous ne disons pas qu'une communication interplanétaire soit une impossibilité absolue ; nous disons seulement que ses chances de possibilité ne peuvent s'exprimer que par une quantité infinitésimale à plusieurs degrés, et que, si l'on pose la question pour un cas déterminé, comme celui de la terre et d'une autre planète du système solaire, on ne risque guère de se tromper en les regardant comme pratiquement nulles ; c'est là, en somme, une simple application de la théorie des probabilités. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que ce qui fait obstacle à une communication interplanétaire, ce ne sont pas des difficultés du genre de celles que peuvent éprouver par exemple, pour communiquer entre eux, deux hommes dont chacun ignore totalement le langage de l'autre ; ces difficultés ne seraient pas insurmontables, parce que ces deux êtres pourraient toujours trouver, dans les facultés qui leur sont communes, un moyen d'y remédier dans une certaine mesure ; mais, là où les facultés communes n'existent pas, du moins dans l'ordre où doit s'opérer la communication, c'est-à-dire dans l'ordre sensible, l'obstacle ne peut être supprimé par aucun moyen, parce qu'il tient à la différence de nature des êtres considérés. Si des êtres sont tels que rien de ce qui provoque des sensations en nous n'en provoque en eux, ces êtres sont pour nous comme s'ils n'existaient pas, et réciproquement ; quand bien même ils seraient à côté de nous, nous n'en serions pas plus avancés, et nous ne nous apercevions peut-être même pas de leur présence, ou, en tout cas, nous ne reconnâtrions probablement pas que ce sont là des êtres vivants. Cela, disons-le en passant, permettrait même de supposer qu'il n'y a rien d'impossible à ce qu'il existe dans le milieu terrestre des êtres entièrement différents de tous ceux que nous connaissons, et avec lesquels nous n'aurions aucun moyen d'entrer en rapport ; mais nous n'insisterons pas là-dessus, d'autant plus que, s'il y avait de tels êtres, ils n'auraient évidemment rien de commun avec notre humanité. Quoi qu'il en soit, ce que nous venons de dire montre combien il y a de naïveté dans les illusions que se font certains savants à l'égard des communications interplanétaires ; et ces illusions procèdent de l'erreur que nous avons signalée précédemment, et qui consiste à transporter partout des représentations purement terrestres. Si l'on dit que ces représentations sont les seules possibles pour nous, nous en convenons, mais il vaut mieux n'avoir aucune représentation que d'en avoir de fausses ; il est parfaitement vrai que ce dont il s'agit n'est pas imaginable, mais il ne faut pas en conclure que cela n'est pas concevable, car cela l'est au contraire très facilement. Une des grandes erreurs des philosophes modernes consiste à confondre



le concevable et l'imaginable ; cette erreur est particulièrement visible chez Kant, mais elle ne lui est pas spéciale, et elle est même un trait général de la mentalité occidentale, du moins depuis que celle-ci s'est tournée à peu près exclusivement du côté des choses sensibles ; pour quiconque fait une semblable confusion, il n'y a évidemment pas de métaphysique possible.

Le monde corporel, comportant des possibilités indéfinies, doit contenir des êtres dont la diversité est pareillement indéfinie ; pourtant, ce monde tout entier ne représente qu'un seul état d'existence, défini par un certain ensemble de conditions déterminées, qui sont communes à tout ce qui s'y trouve compris, encore qu'elles puissent s'y exprimer de façons extrêmement variées. Si l'on passe d'un état d'existence à un autre, les différences seront incomparablement plus grandes, puisqu'il n'y aura plus de conditions communes, celles-là étant remplacées par d'autres qui, d'une façon analogue, définissent cet autre état ; il n'y aura donc plus, cette fois, aucun point de comparaison avec l'ordre corporel et sensible envisagé dans son intégralité, et non plus seulement dans telle ou telle de ses modalités spéciales, comme celle qui constitue, par exemple, l'existence terrestre. Des conditions comme l'espace et le temps ne sont aucunement applicables à un autre état, parce qu'elles sont précisément de celles qui définissent l'état corporel ; si même il y a ailleurs quelque chose qui y correspond analogiquement, ce « quelque chose » ne peut, en tout cas, donner lieu pour nous à aucune représentation ; l'« imagination, faculté de l'ordre sensible, ne saurait atteindre des réalités d'un autre ordre, pas plus que ne le peut la sensation elle-même, qui lui fournit tous les éléments de ses constructions. Donc, ce n'est pas dans l'ordre sensible que l'on pourra jamais trouver un moyen d'entrer en rapport avec ce qui est d'un autre ordre ; il y a là une hétérogénéité radicale, ce qui ne veut pas dire une irréductibilité principielle : s'il peut y avoir communication entre deux états différents, ce ne peut être que par l'intermédiaire d'un principe commun et supérieur à ces deux états, et non directement de l'un à l'autre ; mais il est bien évident que la possibilité que nous envisageons ici ne concerne à aucun degré le spiritisme. A ne considérer que les deux états en eux-mêmes, nous dirons ceci : la possibilité de communication nous apparaissait tout à l'heure comme extrêmement improbable, alors qu'il ne s'agissait pourtant encore que d'êtres appartenant à des modalités diverses d'un même état ; maintenant qu'il s'agit d'êtres appartenant à des états différents, la communication entre eux est une impossibilité absolue. Nous précisons qu'il est question seulement, pour le moment tout au moins, d'une communication qu'on supposerait établie par les moyens que chacun de ces êtres peut trouver dans les conditions de son propre état, c'est-à-dire par les facultés qui résultent en lui de ces conditions mêmes, ce qui est le cas des facultés sensibles dans l'ordre corporel ; et c'est bien, en effet, aux facultés sensibles que les spirites ont recours. C'est une impossibilité absolue, parce que les facultés dont il s'agit sont rigoureusement propres à un seul des états envisagés, comme le sont les conditions dont elles dérivent ; si ces conditions étaient communes aux deux états, ceux-ci se confondraient et n'en seraient qu'un seul, puisque c'est par ces

conditions que se définit un état d'existence<sup>1</sup>. L'absurdité du spiritisme est ainsi pleinement démontrée, et nous pourrions nous en tenir là ; pourtant, comme la rigueur même de cette démonstration peut la rendre difficilement saisissable pour ceux qui ne sont pas habitués à envisager les choses de cette façon, nous y joindrons quelques observations complémentaires qui, en présentant la question sous un aspect un peu différent et plus particularisé, rendront cette absurdité plus apparente encore.

Pour qu'un être puisse se manifester dans le monde corporel, il faut qu'il possède des facultés appropriées, c'est-à-dire des facultés de sensation et d'action, et qu'il possède aussi des organes correspondant à ces facultés ; sans de tels organes, en effet, ces facultés pourraient bien exister, mais seulement à l'état latent et virtuel, elles seraient de pures potentialités qui ne s'actualiseraient pas, et elles ne serviraient en rien à ce dont il s'agit. Donc, si même on suppose que l'être qui a quitté l'état corporel pour passer à un autre état conserve en lui, d'une certaine façon, les facultés de l'état corporel, ce ne peut être qu'à titre de potentialités, et ainsi elles ne peuvent lui être désormais d'aucun usage pour communiquer avec les êtres corporels. Un être peut d'ailleurs porter en lui des potentialités correspondant à tous les états dont il est susceptible, et même il le doit en quelque manière, sans quoi ces états ne seraient pas des possibilités pour lui ; mais nous parlons ici de l'être dans sa réalité totale, et non pas de cette partie de l'être qui ne renferme que les possibilités d'un seul état, comme l'individualité humaine par exemple. Cela est donc bien au delà de tout ce que nous avons à envisager présentement, et, si nous y avons fait allusion, c'est uniquement pour ne rien négliger de ce qui pourrait sembler susceptible de donner lieu à quelque objection ; d'autre part, pour éviter toute équivoque, nous devons ajouter que ce que représente l'individualité humaine n'est pas précisément l'état corporel seul, mais comporte en outre divers prolongements qui, avec cet état corporel proprement dit, constituent encore un seul et même état ou degré de l'existence universelle. Ici, nous n'avons guère à nous préoccuper de cette dernière complication, puisque, s'il est vrai que l'état corporel n'est pas un état absolument complet, il est pourtant seul en cause dans toute manifestation sensible ; au fond, sensible et corporel s'identifient complètement. Pour revenir à notre point de départ, nous pouvons donc dire qu'une communication par des moyens sensibles n'est possible qu'entre des êtres qui possèdent un corps ; cela revient en somme à dire qu'un être, pour se manifester corporellement, doit être lui-même corporel, et, sous cette dernière forme, la chose n'est que trop évidente. Les spirites eux-mêmes ne peuvent aller ouvertement contre cette évidence ; c'est pourquoi, sans trop se rendre compte des raisons qui les y obligent, ils supposent que leurs « esprits » conservent toutes les facultés de sensation des êtres terrestres, et ils leur attribuent en outre un organisme, une sorte de corps qui n'en est pas un, puisqu'il aurait des propriétés incompatibles avec la notion même de corps, et qu'il n'aurait pas toutes les propriétés qui sont essentiellement inhérentes à cette notion : il en garderait bien quelques-unes, comme d'être soumis à l'espace et

---

<sup>1</sup> – Il y aurait une réserve à faire, en ce sens qu'il est, comme nous le dirons plus loin, une condition commune à tout état individuel, à l'exclusion des états non-individuels ; mais ceci n'affecte en rien notre démonstration, que nous avons tenu à présenter sous une forme aussi simple que possible, sans pourtant que ce soit au détriment de la vérité.

au temps, mais cela est loin d'être suffisant. Il ne saurait y avoir de milieu : ou un être a un corps, ou il n'en a pas ; s'il est mort au sens ordinaire du mot, ce que les spirites appellent « désincarné », cela veut dire qu'il a quitté son corps ; dès lors, il n'appartient plus au monde corporel, d'où il suit que toute manifestation sensible lui est devenue impossible ; nous serions presque tenté de nous excuser d'avoir à insister sur des choses si simples au fond, mais nous savons que cela est nécessaire. Nous ferons remarquer encore que cette argumentation ne préjuge rien de l'état posthume de l'être humain : de quelque façon que l'on conçoive cet état, on peut s'accorder à reconnaître qu'il n'est nullement corporel, à moins que l'on n'accepte ces grossières représentations de la « survie » que nous avons décrites au chapitre précédent, avec tous les éléments contradictoires qu'elles comportent ; cette dernière opinion n'est pas de celles que l'on peut discuter sérieusement, et toute autre opinion, quelle qu'elle soit, doit entraîner nécessairement la négation formelle de l'hypothèse spirite. Cette remarque est très importante, parce qu'il y a deux cas à envisager effectivement : ou bien l'être, après la mort, et du fait même de ce changement, est passé dans un état entièrement différent et défini par des conditions tout autres que celles de son état précédent, et alors la réfutation que nous avons exposée en premier lieu s'applique immédiatement et sans aucune restriction ; ou bien il demeure encore dans quelque modalité du même état, mais autre que la modalité corporelle, et caractérisée par la disparition de l'une au moins des conditions dont la réunion est nécessaire pour constituer la corporéité : la condition qui a forcément disparu (ce qui ne veut pas dire que d'autres ne puissent pas avoir disparu aussi), c'est la présence de la matière, ou, d'une façon plus précise et plus exacte, de la « matière quantifiée »<sup>1</sup>. Nous pouvons admettre que ces deux cas correspondent l'un et l'autre à des possibilités : dans le premier, l'individualité humaine a fait place à un autre état, individuel ou non, qui ne peut plus aucunement être dit humain ; dans le second, au contraire, on peut dire que l'individualité humaine subsiste par quelqu'un de ces prolongements auxquels nous avons fait allusion, mais cette individualité est dès lors incorporelle, donc incapable de manifestation sensible, ce qui suffit pour qu'elle ne puisse être absolument pour rien dans les phénomènes du spiritisme. Il est à peine besoin d'indiquer que c'est au second cas que répond, entre autres, la conception de l'immortalité entendue au sens religieux et occidental ; en effet, c'est bien de l'individualité humaine qu'il s'agit alors, et d'ailleurs le fait qu'on y transporte l'idée de vie, si modifiée qu'on la suppose, implique que cet état conserve certaines des conditions de l'état précédent, car la vie même, dans toute l'extension dont elle est susceptible, n'est qu'une de ces conditions et rien de plus. Il y aurait encore un troisième cas à envisager : c'est celui de l'immortalité entendue au sens métaphysique et oriental, c'est-à-dire du cas où l'être est passé, d'une façon immédiate ou différée (car peu importe, quant au but final, qu'il y ait eu ou non des états intermédiaires), à l'état inconditionné, supérieur à tous les états particuliers dont il a été question jusqu'ici, et en lequel tous ces états ont leur principe ; mais cette possibilité est d'un ordre trop transcendant pour que nous nous y arrêtions

---

<sup>1</sup> – *Materia quantitate signata*, suivant l'expression scolastique.

actuellement, et il va de soi que le spiritisme, avec son point de départ « phénoménique », n'a rien à voir avec les choses de cet ordre ; il nous suffira de dire qu'un tel état est au delà, non plus seulement de la manifestation sensible, mais de toute manifestation sous quelque mode que ce soit.

Nous n'avons naturellement envisagé, dans tout ce qui précède, que la communication avec les morts telle que l'admettent les spirites ; on pourrait encore se demander, après en avoir établi l'impossibilité, s'il n'y a pas, par contre, possibilité de communication d'un tout autre genre, se traduisant par une sorte d'inspiration ou d'intuition spéciale, en l'absence de tout phénomène sensible ; sans doute, cela ne peut guère intéresser les spirites, mais cela pourrait en intéresser d'autres. Il est difficile de traiter complètement cette question, parce que, si c'est là une possibilité, les moyens d'expression font à peu près entièrement défaut pour en rendre compte ; d'ailleurs, pour que ce soit vraiment une possibilité, cela suppose réalisées des conditions tellement exceptionnelles qu'il est presque inutile d'en parler. Nous dirons cependant que, d'une façon générale, pour pouvoir se mettre en rapport avec un être qui est dans un autre état, il faut avoir développé en soi-même les possibilités de cet état, de sorte que, même si celui qui y parvient est un homme vivant actuellement sur la terre, ce n'est pourtant pas en tant qu'individualité humaine terrestre qu'il peut y parvenir, mais seulement en tant qu'il est aussi autre chose en même temps. Le cas le plus simple, relativement, est celui où l'être avec lequel il s'agit de communiquer est demeuré dans un des prolongements de l'état individuel humain ; il suffit alors que le vivant ait étendu sa propre individualité, dans une direction correspondante, au delà de la modalité corporelle à laquelle elle est communément limitée en acte, sinon en puissance (car les possibilités de l'individualité intégrale sont évidemment les mêmes en tous, mais elles peuvent demeurer purement virtuelles pendant toute l'existence terrestre) ; ce cas peut se trouver réalisé dans certains « états mystiques », et cela peut même se produire alors sans que la volonté de celui qui le réalise y soit intervenue activement. Si nous considérons ensuite le cas où il s'agit de communiquer avec un être qui est passé à un état entièrement différent de l'état humain, nous pouvons dire que c'est pratiquement une impossibilité, car la chose ne serait possible que si le vivant avait atteint un état supérieur, assez élevé pour représenter un principe commun aux deux autres et permettre par là de les unir, comme impliquant « éminemment » toutes leurs possibilités particulières ; mais alors la question n'a plus aucun intérêt, car, étant parvenu à un tel état, il n'aura nul besoin de redescendre à un état inférieur qui ne le concerne pas directement ; enfin, de toute manière, il s'agit en cela de tout autre chose que de l'individualité humaine<sup>1</sup>. Quant à la communication avec un être qui aurait atteint l'immortalité absolue, elle supposerait que le vivant possède lui-même l'état correspondant, c'est-à-dire qu'il ait actuellement et pleinement réalisé sa propre personnalité transcendante ; du reste, on ne peut parler

---

<sup>1</sup> – Nous avons supposé ici que l'être non-humain est dans un état encore individuel ; s'il était dans un état supra-individuel, bien que toujours conditionné, il suffirait que le vivant atteigne le même état, mais alors les conditions seraient telles qu'on ne pourrait guère plus parler de communication, dans un sens analogue à l'acceptation humaine, qu'on ne le peut quand il s'agit de l'état inconditionné.

de cet état comme analogue à un état particulier et conditionné : il ne saurait plus y être question de rien qui ressemble à des individualités, et le mot même de communication perd sa signification, précisément parce que toute comparaison avec l'état humain cesse ici d'être applicable. Ces explications peuvent paraître quelque peu obscures encore, mais il faudrait, pour les éclairer davantage, trop de développements complètement étrangers à notre sujet<sup>1</sup> ; ces développements pourront, à l'occasion, trouver place dans d'autres études. D'ailleurs, la question est loin d'avoir l'importance que certains pourraient être tentés de lui attribuer, parce que la véritable inspiration est tout autre chose que cela en réalité : elle n'a point sa source dans une communication avec d'autres êtres, quels qu'ils soient, mais bien dans une communication avec les états supérieurs de son propre être, ce qui est totalement différent. Aussi pourrions-nous répéter, pour ce genre de choses dont nous venons de parler, ce que nous avons dit déjà à propos de la magie, bien qu'elles soient assurément d'un ordre plus élevé : ceux qui savent vraiment de quoi il s'agit et qui en ont une connaissance profonde se désintéressent entièrement de l'application ; quant aux « empiriques » (dont l'action se trouve d'ailleurs restreinte ici, par la force des choses, au seul cas où n'intervient qu'une extension de l'individualité humaine), on ne peut évidemment les empêcher d'appliquer à tort et à travers les quelques connaissances fragmentaires et incoordonnées dont ils ont pu s'emparer comme par surprise, mais il est toujours bon de les avertir qu'ils ne sauraient le faire qu'à leurs risques et périls.

---

<sup>1</sup> – Il faudrait aussi, après avoir supposé que l'initiative vient du vivant, reprendre la question eu sens inverse, ce qui entraînerait encore d'autres complications.

# CHAPITRE VI

## LA RÉINCARNATION

Nous ne pouvons songer à entreprendre ici une étude absolument complète de la question de la réincarnation, car il faudrait un volume entier pour l'examiner sous tous ses aspects ; peut-être y reviendrons-nous quelque jour ; la chose en vaut la peine, non pas en elle-même, car ce n'est qu'une absurdité pure et simple, mais en raison de l'étrange diffusion de cette idée de réincarnation, qui est, à notre époque, une de celles qui contribuent le plus au détraquement mental d'un grand nombre. Ne pouvant cependant nous dispenser présentement de traiter ce sujet, nous en dirons du moins tout ce qu'il y a de plus essentiel à en dire ; et notre argumentation vaudra, non seulement contre le spiritisme kardéciste, mais aussi contre toutes les autres écoles « néo-spiritualistes » qui, à sa suite, ont adopté cette idée, sauf à la modifier dans des détails plus ou moins importants. Par contre, cette réfutation ne s'adresse pas, comme la précédente, au spiritisme envisagé dans toute sa généralité, car la réincarnation n'en est pas un élément absolument essentiel, et on peut être spirite sans l'admettre, tandis qu'on ne peut pas l'être sans admettre la manifestation des morts par des phénomènes sensibles. En fait, on sait que les spirites américains et anglais, c'est-à-dire les représentants de la plus ancienne forme du spiritisme, furent tout d'abord unanimes à s'opposer à la théorie réincarnationniste, que Dunglas Home, en particulier, critiqua violemment<sup>1</sup> ; il a fallu, pour que certains d'entre eux se décident plus tard à l'accepter, que cette théorie ait, dans l'intervalle, pénétré les milieux anglo-saxons par des voies étrangères au spiritisme. En France même, quelques-uns des premiers spirites, comme Piérart et Anatole Barthe, se séparèrent d'Allan Kardec sur ce point ; mais, aujourd'hui, on peut dire que le spiritisme français tout entier a fait de la réincarnation un véritable « dogme » ; Allan Kardec lui-même, d'ailleurs, n'avait pas hésité à l'appeler de ce nom<sup>2</sup>. C'est au spiritisme français, rappelons-le encore, que cette théorie fut empruntée par le théosophisme d'abord, puis par l'occultisme papusien et diverses autres écoles, qui en ont fait également un de leurs articles de foi ; ces écoles ont beau reprocher aux spirites de concevoir la réincarnation d'une façon peu « philosophique », les modifications et les complications diverses qu'elles y ont apportées ne sauraient masquer cet emprunt initial.

---

<sup>1</sup> – *Les Lumières et les Ombres du Spiritualisme*, pp. 118-141.

<sup>2</sup> – *Le Livre des Esprits*, pp. 75 et 96.

Nous avons déjà noté quelques-unes des divergences qui existent, à propos de la réincarnation, soit parmi les spirites, soit entre eux et les autres écoles ; là-dessus comme sur tout le reste, les enseignements des « esprits » sont passablement flottants et contradictoires, et les prétendues constatations des « clairvoyants » ne le sont pas moins. Ainsi, nous l'avons vu, pour les uns, un être humain se réincarne constamment dans le même sexe ; pour d'autres, il se réincarne indifféremment dans un sexe ou dans l'autre, sans qu'on puisse fixer aucune loi à cet égard ; pour d'autres encore, il y a une alternance plus ou moins régulière entre les incarnations masculines et féminines. De même, les uns disent que l'homme se réincarne toujours sur la terre ; les autres prétendent qu'il peut aussi bien se réincarner, soit dans une autre planète du système solaire, soit même sur un astre quelconque ; certains admettent qu'il y a généralement plusieurs incarnations terrestres consécutives avant de passer à un autre séjour, et c'est là l'opinion d'Allan Kardec lui-même ; pour les théosophistes, il n'y a que des incarnations terrestres pendant toute la durée d'un cycle extrêmement long, après quoi une race humaine tout entière commence une nouvelle série d'incarnations dans une autre sphère, et ainsi de suite. Un autre point qui n'est pas moins discuté, c'est la durée de l'intervalle qui doit s'écouler entre deux incarnations consécutives : les uns pensent qu'on peut se réincarner immédiatement, ou tout au moins au bout d'un temps très court, tandis que, pour les autres, les vies terrestres doivent être séparées par de longs intervalles ; nous avons vu ailleurs que les théosophistes, après avoir d'abord supposé que ces intervalles étaient de douze ou quinze cents ans au minimum, en sont arrivés à les réduire considérablement, et à faire à cet égard des distinctions suivant les « degrés d'évolution » des individus<sup>1</sup>. Chez les occultistes français, il s'est produit également une variation qu'il est assez curieux de signaler : dans ses premiers ouvrages, Papus, tout en attaquant les théosophistes avec lesquels il venait de rompre, répète après eux que, « d'après la science ésotérique, une âme ne peut se réincarner qu'au bout de quinze cents ans environ, sauf dans quelques exceptions très nettes (mort dans l'enfance, mort violente, adeptat) »<sup>2</sup>, et il affirme même, sur la foi de M<sup>me</sup> Blavatsky et de Sinnett, que « ces chiffres sont tirés de calculs astronomiques par l'ésotérisme hindou »<sup>3</sup>, alors que nulle doctrine traditionnelle authentique n'a jamais parlé de la réincarnation, et que celle-ci n'est qu'une invention toute moderne et tout occidentale. Plus tard, Papus rejette entièrement la prétendue loi établie par les théosophistes et déclare qu'on n'en peut donner aucune, disant (nous respectons soigneusement son style) qu'« il serait aussi absurde de fixer un terme fixe de douze cents ans comme de dix ans au temps qui sépare une incarnation d'un retour sur terre, que de fixer pour la vie humaine sur terre une période également fixe »<sup>4</sup>. Tout cela n'est guère fait pour inspirer confiance à ceux qui examinent les choses avec impartialité, et, si la réincarnation n'a pas été « révélée » par les « esprits » pour la bonne raison que ceux-ci n'ont jamais parlé réellement par l'intermédiaire des tables ou des médiums, les quelques remarques que

---

<sup>1</sup> – *Le Théosophisme*, pp. 88-90.

<sup>2</sup> – *Traité méthodique de Science occulte*, pp. 296-297.

<sup>3</sup> – *Ibid.*, p. 341.

<sup>4</sup> – *La Réincarnation*, pp. 42-43.

nous venons de faire suffisent déjà pour montrer qu'elle ne peut pas davantage être une vraie connaissance ésotérique, enseignée par des initiés qui, par définition, sauraient à quoi s'en tenir. Il n'y a donc même pas besoin d'aller au fond de la question pour écarter les prétentions des occultistes et des théosophistes ; il reste que la réincarnation soit l'équivalent d'une simple conception philosophique ; effectivement, elle n'est que cela, et elle est même au niveau des pires conceptions philosophiques, puisqu'elle est absurde au sens propre de ce mot. Il y a bien des absurdités aussi chez les philosophes, mais du moins ne les présentent-ils généralement que comme des hypothèses ; les « néo-spiritualistes » s'illusionnent plus complètement (nous admettons ici leur bonne foi, qui est incontestable pour la masse, mais qui ne l'est pas toujours pour les dirigeants), et l'assurance même avec laquelle ils formulent leurs affirmations est une des raisons qui les rendent plus dangereuses que celles des philosophes.

Nous venons de prononcer le mot de « conception philosophique » ; celui de « conception sociale » serait peut-être encore plus juste en la circonstance, si l'on considère ce que fut l'origine réelle de l'idée de réincarnation. En effet, pour les socialistes français de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, qui l'inculquèrent à Allan Kardec, cette idée était essentiellement destinée à fournir une explication de l'inégalité des conditions sociales, qui revêtait à leurs yeux un caractère particulièrement choquant. Les spirites ont conservé ce même motif parmi ceux qu'ils invoquent le plus volontiers pour justifier leur croyance à la réincarnation, et ils ont même voulu étendre l'explication à toutes les inégalités, tant intellectuelles que physiques ; voici ce qu'en dit Allan Kardec : « Ou les âmes à leur naissance sont égales, ou elles sont inégales, cela n'est pas douteux. Si elles sont égales, pourquoi ces aptitudes si diverses ?... Si elles sont inégales, c'est que Dieu les a créées ainsi, mais alors pour cette supériorité innée accordée à quelques-unes ? Cette partialité est-elle conforme à sa justice et à l'égal amour qu'il porte à toutes ses créatures ? Admettons, au contraire, une succession d'existences antérieures progressives, et tout est expliqué. Les hommes apportent en naissant l'intuition de ce qu'ils ont acquis ; ils sont plus ou moins avancés, selon le nombre d'existences qu'ils ont parcourues, selon qu'ils sont plus ou moins éloignés du point de départ, absolument comme dans une réunion d'individus de tous âges chacun aura un développement proportionné au nombre d'années qu'il aura vécu ; les existences successives seront, pour la vie de l'âme, ce que les années sont pour la vie du corps... Dieu, dans sa justice, n'a pu créer des âmes plus ou moins parfaites ; mais, avec la pluralité des existences, l'inégalité que nous voyons n'a plus rien de contraire à l'équité la plus rigoureuse »<sup>1</sup>. M. Léon Denis dit pareillement : « La pluralité des existences peut seule expliquer la diversité des caractères, la variété des aptitudes, la disproportion des qualités morales, en un mot toutes les inégalités qui frappent nos regards. En dehors de cette loi, on se demanderait en vain pourquoi certains hommes possèdent le talent, de nobles sentiments, des aspirations élevées, alors que tant d'autres n'ont en partage que

---

<sup>1</sup> – *Le Livre des Esprits*, pp. 102-103.



sottise, passions viles et instincts grossiers. Que penser d'un Dieu qui, en nous assignant une seule vie corporelle, nous aurait fait des parts aussi inégales et, du sauvage au civilisé, aurait réservé aux hommes des biens si peu assortis et un niveau moral si différent ? Sans la loi des réincarnations, c'est l'iniquité qui gouverne le monde... Toutes ces obscurités se dissipent devant la doctrine des existences multiples. Les êtres qui se distinguent par leur puissance intellectuelle ou leurs vertus ont plus vécu, travaillé davantage, acquis une expérience et des aptitudes plus étendues »<sup>1</sup>. Des raisons similaires sont alléguées même par les écoles dont les théories sont moins « primaires » que celles du spiritisme, car la conception réincarnationniste n'a jamais pu perdre entièrement la marque de son origine ; les théosophistes, par exemple, mettent aussi en avant, au moins accessoirement, l'inégalité des conditions sociales. De son côté, Papus fait exactement de même : « Les hommes recommencent un nouveau parcours dans le monde matériel, riches ou pauvres, heureux socialement ou malheureux, suivant les résultats acquis dans les parcours antérieurs, dans les incarnations précédentes »<sup>2</sup>. Ailleurs, il s'exprime encore plus nettement à ce sujet : « Sans la notion de la réincarnation, la vie sociale est une iniquité. Pourquoi des êtres inintelligents sont-ils gorgés d'argent et comblés d'honneurs, alors que des êtres de valeur se débattent dans la gêne et dans la lutte quotidienne pour des aliments physiques, moraux ou spirituels ?... On peut dire, en général, que la vie sociale actuelle est déterminée par l'état antérieur de l'esprit et qu'elle détermine l'état social futur »<sup>3</sup>.

Une telle explication est parfaitement illusoire, et voici pourquoi : d'abord, si le point de départ n'est pas le même pour tous, s'il est des hommes qui en sont plus ou moins éloignés et qui n'ont pas parcouru le même nombre d'existences (c'est ce que dit Allan Kardec), il y a là une inégalité dont ils ne sauraient être responsables, et que, par suite, les réincarnationnistes doivent regarder comme une « injustice » dont leur théorie est incapable de rendre compte. Ensuite, même en admettant qu'il n'y ait pas de ces différences entre les hommes, il faut bien qu'il y ait eu, dans leur évolution (nous parlons suivant la manière de voir des spirites), un moment où les inégalités ont commencé, et il faut aussi qu'elles aient une cause ; si l'on dit que cette cause, ce sont les actes que les hommes avaient déjà accomplis antérieurement, il faudra expliquer comment ces hommes ont pu se comporter différemment avant que les inégalités se soient introduites parmi eux. Cela est inexplicable, tout simplement parce qu'il y a là une contradiction : si les hommes avaient été parfaitement égaux, ils auraient été semblables sous tous rapports, et, en admettant que cela fût possible, ils n'auraient jamais pu cesser de l'être, à moins que l'on ne conteste la validité du principe de raison suffisante (et, dans ce cas, il n'y aurait plus lieu de chercher ni loi ni explication quelconque) ; s'ils ont pu devenir inégaux, c'est évidemment que la possibilité de l'inégalité était en eux, et cette possibilité préalable suffisait à les constituer inégaux dès l'origine, au moins potentiellement. Ainsi, on n'a fait que

---

<sup>1</sup> – *Après la mort*, pp. 164-166.

<sup>2</sup> – *Traité méthodique de Science occulte*, p. 167.

<sup>3</sup> – *La Réincarnation*, pp. 113 et 118.

reculer la difficulté en croyant la résoudre, et, finalement, elle subsiste tout entière ; mais, à vrai dire, il n'y a pas de difficulté, et le problème lui-même n'est pas moins illusoire que sa solution prétendue. On peut dire de cette question la même chose que de beaucoup de questions philosophiques, qu'elle n'existe que parce qu'elle est mal posée ; et, si on la pose mal, c'est surtout, au fond, parce qu'on fait intervenir des considérations morales et sentimentales là où elles n'ont que faire : cette attitude est aussi inintelligente que le serait celle d'un homme qui se demanderait, par exemple, pourquoi telle espèce animale n'est pas l'égale de telle autre, ce qui est manifestement dépourvu de sens. Qu'il y ait dans la nature des différences qui nous apparaissent comme des inégalités, tandis qu'il y en a d'autres qui ne prennent pas cet aspect, ce n'est là qu'un point de vue purement humain ; et, si on laisse de côté ce point de vue éminemment relatif, il n'y a plus à parler de justice ou d'injustice dans cet ordre de choses. En somme, se demander pourquoi un être n'est pas l'égal d'un autre, c'est se demander pourquoi il est différent de cet autre ; mais, s'il n'en était aucunement différent, il serait cet autre au lieu d'être lui-même. Dès lors qu'il y a une multiplicité d'êtres, il faut nécessairement qu'il y ait des différences entre eux ; deux choses identiques sont inconcevables, parce que, si elles sont vraiment identiques, ce ne sont pas deux choses, mais bien une seule et même chose ; Leibnitz a entièrement raison sur ce point. Chaque être se distingue des autres, dès le principe, en ce qu'il porte en lui-même certaines possibilités qui sont essentiellement inhérentes à sa nature, et qui ne sont les possibilités d'aucun autre être ; la question à laquelle les réincarnationnistes prétendent apporter une réponse revient donc tout simplement à se demander pourquoi un être est lui-même et non pas un autre. Si l'on veut voir là une injustice, peu importe, mais, en tous cas, c'est une nécessité ; et d'ailleurs, au fond, ce serait plutôt le contraire d'une injustice : en effet, la notion de justice, dépouillée de son caractère sentimental et spécifiquement humain, se réduit à celle d'équilibre ou d'harmonie ; or, pour qu'il y ait harmonie totale dans l'Univers, il faut et il suffit que chaque être soit à la place qu'il doit occuper, comme élément de cet Univers, en conformité avec sa propre nature. Cela revient précisément à dire que les différences et les inégalités, que l'on se plaît à dénoncer comme des injustices réelles ou apparentes, concourent effectivement et nécessairement, au contraire, à cette harmonie totale ; et celle-ci ne peut pas ne pas être, car ce serait supposer que les choses ne sont pas ce qu'elles sont, puisqu'il y aurait absurdité à supposer qu'il peut arriver à un être quelque chose qui n'est point une conséquence de sa nature ; ainsi les partisans de la justice peuvent se trouver satisfaits par surcroît, sans être obligés d'aller à l'encontre de la vérité.

Allan Kardec déclare que « le dogme de la réincarnation est fondé sur la justice de Dieu et la révélation »<sup>1</sup> ; nous venons de montrer que, de ces deux raisons d'y croire, la première ne saurait être invoquée valablement ; quant à la seconde, comme il veut évidemment parler de la révélation des « esprits », et comme nous avons établi précédemment qu'elle est inexistante, nous n'avons pas à y revenir. Toutefois, ce ne

---

<sup>1</sup> – *Le Livre des Esprits*, p, 75.

sont là encore que des observations préliminaires, car, de ce qu'on ne voit aucune raison d'admettre une chose, il ne s'ensuit pas forcément que cette chose soit fautive ; on pourrait encore, tout au moins, demeurer à son égard dans une attitude de doute pur et simple. Nous devons dire, d'ailleurs, que les objections que l'on formule ordinairement contre la théorie réincarnationniste ne sont guère plus fortes que les raisons que l'on invoque d'autre part pour l'appuyer ; cela tient, en grande partie, à ce qu'adversaires et partisans de la réincarnation se placent également, le plus souvent, sur le terrain moral et sentimental, et que les considérations de cet ordre ne sauraient rien prouver. Nous pouvons refaire ici la même observation qu'en ce qui concerne la question de la communication avec les morts : au lieu de se demander si cela est vrai ou faux, ce qui seul importe, on discute pour savoir si cela est ou n'est pas « consolant », et l'on peut discuter ainsi indéfiniment sans en être plus avancé, puisque c'est là un critérium purement « subjectif », comme dirait un philosophe. Heureusement, il y a beaucoup mieux à dire contre la réincarnation, puisqu'on peut en établir l'impossibilité absolue ; mais, avant d'en arriver là, nous devons encore traiter une autre question et préciser certaines distinctions, non seulement parce qu'elles sont fort importantes en elles-mêmes, mais aussi parce que, sans cela, certains pourraient s'étonner de nous voir affirmer que la réincarnation est une idée exclusivement moderne. Trop de confusions et de notions fausses ont cours depuis un siècle pour que bien des gens, même en dehors des milieux « néo-spiritualistes », ne s'en trouvent pas gravement influencés ; cette déformation est même arrivée à un tel point que les orientalistes officiels, par exemple, interprètent couramment dans un sens réincarnationniste des textes où il n'y a rien de tel, et qu'ils sont devenus complètement incapables de les comprendre autrement, ce qui revient à dire qu'ils n'y comprennent absolument rien.

Le terme de « réincarnation » doit être distingué de deux autres termes au moins, qui ont une signification totalement différente, et qui sont ceux de « métempsychose » et de « transmigratio » ; il s'agit là de choses qui étaient fort bien connues des anciens, comme elles le sont encore des Orientaux, mais que les Occidentaux modernes, inventeurs de la réincarnation, ignorent absolument<sup>1</sup>. Il est bien entendu que, lorsqu'on parle de réincarnation, cela veut dire que l'être qui a déjà été incorporé reprend un nouveau corps, c'est-à-dire qu'il revient à l'état par lequel il est déjà passé ; d'autre part, on admet que cela concerne l'être réel et complet, et non pas simplement des éléments plus ou moins importants qui ont pu entrer dans sa constitution à un titre quelconque. En dehors de ces deux conditions, il ne peut aucunement être question de réincarnation ; or la première la distingue essentiellement de la transmigratio, telle qu'elle est envisagée dans les doctrines orientales, et la seconde ne la différencie pas moins profondément de la métempsychose, au sens où l'entendaient notamment les Orphiques et les

---

<sup>1</sup> – Il y aurait lieu de mentionner aussi les conceptions de certains kabbalistes, que l'on désigne sous les noms de « révolution des âmes » et d'« embryonnat » ; mais nous n'en parlerons pas ici, parce que cela nous entraînerait bien loin ; d'ailleurs, ces conceptions n'ont qu'une portée assez restreinte, car elles font intervenir des conditions qui, si étrange que cela puisse sembler, sont tout à fait spéciales au peuple d'Israël.

Pythagoriciens. Les spirites, tout en affirmant faussement l'antiquité de la théorie réincarnationniste, disent bien quelle n'est pas identique à la métempsychose ; mais, suivant eux, elle s'en distingue seulement en ce que les existences successives sont toujours « progressives », et en ce qu'on doit considérer exclusivement les êtres humains : « Il y a, dit Allan Kardec, entre la métempsychose des anciens et la doctrine moderne de la réincarnation, cette grande différence que les esprits rejettent de la manière la plus absolue la transmigraton de l'homme dans les animaux, et réciproquement »<sup>1</sup>. Les anciens, en réalité, n'ont jamais envisagé une telle transmigraton, pas plus que celle de l'homme dans d'autres hommes, comme on pourrait définir la réincarnation ; sans doute, il y a des expressions plus ou moins symboliques qui peuvent donner lieu à des malentendus, mais seulement quand on ne sait pas ce qu'elles veulent dire véritablement, et qui est ceci : il y a dans l'homme des éléments psychiques qui se dissocient après la mort, et qui peuvent alors passer dans d'autres êtres vivants, hommes ou animaux, sans que cela ait beaucoup plus d'importance, au fond, que le fait que, après la dissolution du corps de ce même homme, les éléments qui le composaient peuvent servir à former d'autres corps ; dans les deux cas, il s'agit des éléments mortels de l'homme, et non point de la partie impérissable qui est son être réel, et qui n'est nullement affectée par ces mutations posthumes. A ce propos, Papus a commis une méprise d'un autre genre, en parlant « des confusions entre la réincarnation ou retour de l'esprit dans un corps matériel, après un stage astral, et la métempsychose ou traversée par le corps matériel de corps d'animaux et de plantes, avant de revenir dans un nouveau corps matériel »<sup>2</sup> ; sans parler de quelques bizarreries d'expression qui peuvent être des lapsus (les corps d'animaux et de plantes ne sont pas moins « matériels » que le corps humain, et ils ne sont pas « traversés » par celui-ci, mais par des éléments qui en proviennent), cela ne pourrait en aucune façon s'appeler « métempsychose », car la formation de ce mot implique qu'il s'agit d'éléments psychiques, et non d'éléments corporels. Papus a raison de penser que la métempsychose ne concerne pas l'être réel de l'homme, mais il se trompe complètement sur sa nature ; et d'autre part, pour la réincarnation, quand il dit qu'« elle a été enseignée comme un mystère ésotérique dans toutes les initiations de l'antiquité »<sup>3</sup>, il la confond purement et simplement avec la transmigraton véritable.

---

<sup>1</sup> – *Le Livre des Esprits*, p. 96 ; cf. *ibid.*, pp. 262-264.

<sup>2</sup> – *La Réincarnation*, p. 9. – Papus ajoute : « Il ne faut jamais confondre la réincarnation et la métempsychose, l'homme ne rétrogradant pas et l'esprit ne devenant jamais un esprit d'animal, sauf en plan astral, à l'état génial, mais ceci est encore un mystère. » Pour nous, ce prétendu mystère n'en est pas un : nous pouvons dire qu'il s'agit du « génie de l'espèce », c'est-à-dire de l'entité qui représente l'esprit, non pas d'une individualité, mais d'une espèce animale tout entière ; les occultistes pensent, en effet, que l'animal n'est pas comme l'homme un individu autonome, et que, après la mort, son âme retourne à l'« essence élémentale », propriété indivise de l'espèce. D'après la théorie à laquelle Papus fait allusion en termes énigmatiques, les génies des espèces animales seraient des esprits humains parvenus à un certain degré d'évolution et à qui cette fonction aurait été assignée spécialement ; du reste, il y a des « clairvoyants » qui prétendent avoir vu ces génies sous la forme d'hommes à têtes d'animaux, comme les figures symboliques des anciens Egyptiens. La théorie en question est entièrement erronée : le génie de l'espèce est bien une réalité, même pour l'espèce humaine, mais il n'est pas ce que croient les occultistes, et il n'a rien de commun avec les esprits des hommes individuels ; quant au « plan » où il se situe, cela ne rentre pas dans les cadres conventionnels fixés par l'occultisme.

<sup>3</sup> – *La Réincarnation*, p. 6.

La dissociation qui suit la mort ne porte pas seulement sur les éléments corporels, mais aussi sur certains éléments que l'on peut appeler psychiques ; cela, nous l'avons déjà dit en expliquant que de tels éléments peuvent intervenir parfois dans les phénomènes du spiritisme et contribuer à donner l'illusion d'une action réelle des morts ; d'une façon analogue, ils peuvent aussi, dans certains cas, donner l'illusion d'une réincarnation. Ce qu'il importe de retenir, sous ce dernier rapport, c'est que ces éléments (qui peuvent, pendant la vie, avoir été proprement conscients ou seulement « subconscients ») comprennent notamment toutes les images mentales qui, résultant de l'expérience sensible, ont fait partie de ce qu'on appelle mémoire et imagination : ces facultés, ou plutôt ces ensembles, sont périssables, c'est-à-dire sujets à se dissoudre, parce que, étant d'ordre sensible, ils sont littéralement des dépendances de l'état corporel ; d'ailleurs, en dehors de la condition temporelle, qui est une de celles qui définissent cet état, la mémoire n'aurait évidemment aucune raison de subsister. Cela est bien loin, assurément, des théories de la psychologie classique sur le « moi » et son unité ; ces théories n'ont que le défaut d'être à peu près aussi dénués de fondement, dans leur genre, que les conceptions des « néo-spiritualistes ». Une autre remarque qui n'est pas moins importante, c'est qu'il peut y avoir transmission d'éléments psychiques d'un être à un autre sans que cela suppose la mort du premier : en effet, il y a une hérédité psychique aussi bien qu'une hérédité physiologique, cela est assez peu contesté, et c'est même un fait d'observation vulgaire ; mais ce dont beaucoup ne se rendent probablement pas compte, c'est que cela suppose au moins que les parents fournissent un germe psychique, au même titre qu'un germe corporel ; et ce germe peut impliquer potentiellement un ensemble fort complexe d'éléments appartenant au domaine de la « subconscience », en outre des tendances ou prédispositions proprement dites qui, en se développant, apparaîtront d'une façon plus manifeste ; ces éléments « subconscients », au contraire, pourront ne devenir apparents que dans des cas plutôt exceptionnels. C'est la double hérédité psychique et corporelle qu'exprime cette formule chinoise : « Tu revivras dans tes milliers de descendants », qu'il serait bien difficile, à coup sûr, d'interpréter dans un sens réincarnationniste, quoique les occultistes et même les orientalistes aient réussi bien d'autres tours de force comparables à celui-là. Les doctrines extrême-orientales envisagent même de préférence le côté psychique de l'hérédité, et elles y voient un véritable prolongement de l'individualité humaine ; c'est pourquoi, sous le nom de « postérité » (qui est d'ailleurs susceptible aussi d'un sens supérieur et purement spirituel), elles l'associent à la « longévité », que les Occidentaux appellent immortalité.

Comme nous le verrons par la suite, certains faits que les réincarnationnistes croient pouvoir invoquer à l'appui de leur hypothèse s'expliquent parfaitement par l'un ou l'autre des deux cas que nous venons d'envisager, c'est-à-dire, d'une part, par la transmission héréditaire de certains éléments psychiques, et, d'autre part, par l'assimilation à une individualité humaine d'autres éléments psychiques provenant de la désintégration d'individualités humaines antérieures, qui n'ont pas pour cela le moindre rapport spirituel avec celle-là. Il y a, en tout ceci, correspondance et analogie entre l'ordre psychique et l'ordre corporel ; et cela se comprend, puisque l'un et l'autre, nous le répétons, se réfèrent exclusivement à ce qu'on peut appeler les

éléments mortels de l'être humain. Il faut encore ajouter que, dans l'ordre psychique, il peut arriver, plus ou moins exceptionnellement, qu'un ensemble assez considérable d'éléments se conserve sans se dissocier et soit transféré tel quel à une nouvelle individualité ; les faits de ce genre sont, naturellement, ceux qui présentent le caractère le plus frappant aux yeux des partisans de la réincarnation, et pourtant ces cas ne sont pas moins illusoires que tous les autres<sup>1</sup>. Tout cela, nous l'avons dit, ne concerne ni n'affecte aucunement l'être réel ; on pourrait, il est vrai, se demander pourquoi, s'il en est ainsi, les anciens semblent avoir attaché une assez grande importance au sort posthume des éléments en question. Nous pourrions répondre en faisant simplement remarquer qu'il y a aussi bien des gens qui se préoccupent du traitement que leur corps pourra subir après la mort, sans penser pour cela que leur esprit doive en ressentir le contrecoup ; mais nous ajouterons qu'effectivement, en règle générale, ces choses ne sont point absolument indifférentes ; si elles l'étaient, d'ailleurs, les rites funéraires n'auraient aucune raison d'être, tandis qu'ils en ont au contraire une très profonde. Sans pouvoir insister là-dessus, nous dirons que l'action de ces rites s'exerce précisément sur les éléments psychiques du défunt ; nous avons mentionné ce que pensaient les anciens du rapport qui existe entre leur non-accomplissement et certains phénomènes de « hantise », et cette opinion était parfaitement fondée. Assurément, si on ne considérait que l'être, en tant qu'il est passé à un autre état d'existence, il n'y aurait point à tenir compte de ce que peuvent devenir ces éléments (sauf peut-être pour assurer la tranquillité des vivants) ; mais il en va tout autrement si l'on envisage ce que nous avons appelé les prolongements de l'individualité humaine. Ce sujet pourrait donner lieu à des considérations que leur complexité et leur étrangeté même nous empêchent d'aborder ici ; nous estimons, du reste, qu'il est de ceux qu'il ne serait ni utile ni avantageux de traiter publiquement d'une façon détaillée.

Après avoir dit en quoi consiste vraiment la métempsychose, nous avons maintenant à dire ce qu'est la transmigration proprement dite : cette fois, il s'agit bien de l'être réel, mais il ne s'agit point pour lui d'un retour au même état d'existence, retour qui, s'il pouvait avoir lieu, serait peut-être une « migration » si l'on veut, mais non une « transmigration ». Ce dont il s'agit, c'est, au contraire, le passage de l'être à d'autres états d'existence, qui sont définis, comme nous l'avons dit, par des conditions entièrement différentes de celles auxquelles est soumise l'individualité

---

<sup>1</sup> – Certains pensent qu'un transfert analogue peut s'opérer pour des éléments corporels plus ou moins subtilisés, et ils envisagent ainsi une « métensomatose » à côté de la « métempsychose » ; on pourrait être tenté de supposer, à première vue, qu'il y a là une confusion et qu'ils attribuent à tort la corporéité aux éléments psychiques inférieurs ; cependant, il peut s'agir réellement d'éléments d'origine corporelle, mais « psychisés », en quelque sorte, par cette transposition dans l'« état subtil » dont nous avons indiqué précédemment la possibilité ; l'état corporel et l'état psychique, simples modalités différentes d'un même état d'existence qui est celui de l'individualité humaine, ne sauraient être totalement séparés. Nous signalons à l'attention des occultistes ce que dit à ce sujet un auteur dont ils parlent volontiers sans le connaître, Keleph ben Nathan (Dutoit-Membrini), dans *La Philosophie Divine*, t. I, pp. 62 et 292-293 ; à beaucoup de déclamations mystiques assez creuses, cet auteur mêle parfois ainsi des aperçus fort intéressants. Nous profiterons de cette occasion pour relever une erreur des occultistes, qui présentent Dutoit-Membrini comme un disciple de Louis-Claude de Saint-Martin (c'est M. Joanny Bricaud qui a fait cette découverte), alors qu'il s'est au contraire exprimé sur le compte de celui-ci en termes plutôt défavorables (*ibid.*, t. I, pp. 245 et 345) ; il y aurait tout un livre à faire, et qui serait bien amusant, sur l'érudition des occultistes et leur façon d'écrire l'histoire.

humaine (avec cette seule restriction que, tant qu'il s'agit d'états individuels, l'être est toujours revêtu d'une forme, mais qui ne saurait donner lieu à aucune représentation spatiale ou autre, plus ou moins modelée sur celle de la forme corporelle) ; qui dit transmigration dit essentiellement changement d'état. C'est là ce qu'enseignent toutes les doctrines traditionnelles de l'Orient, et nous avons de multiples raisons de penser que cet enseignement était aussi celui des « mystères » de l'antiquité ; même dans des doctrines hétérodoxes comme le Bouddhisme, il n'est nullement question d'autre chose, en dépit de l'interprétation réincarnationniste qui a cours aujourd'hui parmi les Européens. C'est précisément la vraie doctrine de la transmigration, entendue suivant le sens que lui donne la métaphysique pure, qui permet de réfuter d'une façon absolue et définitive l'idée de réincarnation ; et il n'y a même que sur ce terrain qu'une telle réfutation soit possible. Nous sommes donc amené ainsi à montrer que la réincarnation est une impossibilité pure et simple ; il faut entendre par là qu'un même être ne peut pas avoir deux existences dans le monde corporel, ce monde étant considéré dans toute son extension : peu importe que ce soit sur la terre ou sur d'autres astres quelconques<sup>1</sup> ; peu importe aussi que ce soit en tant qu'être humain ou, suivant les fausses conceptions de la métempsychose, sous toute autre forme, animale, végétale ou même minérale. Nous ajouterons encore : peu importe qu'il s'agisse d'existences successives ou simultanées, car il se trouve que quelques-uns ont fait cette supposition, au moins saugrenue, d'une pluralité de vies se déroulant en même temps, pour un même être, en divers lieux, vraisemblablement sur des planètes différentes ; cela nous reporte encore une fois aux socialistes de 1848, car il semble bien que ce soit Blanqui qui ait imaginé le premier une répétition simultanée et indéfinie, dans l'espace, d'individus supposés identiques<sup>2</sup>. Certains occultistes prétendent aussi que l'individu humain peut avoir plusieurs « corps physiques », comme ils disent, vivant en même temps dans différentes planètes ; et ils vont jusqu'à affirmer que, s'il arrive à quelqu'un de rêver qu'il a été tué, c'est, dans bien des cas, que, à cet instant même, il l'a été effectivement dans une autre planète ! Cela pourrait sembler incroyable si nous ne l'avions entendu nous-même ; mais on verra, au chapitre suivant, d'autres histoires aussi fortes que celle-là. Nous devons dire aussi que la démonstration qui vaut contre toutes les théories réincarnationnistes, quelque forme qu'elles prennent, s'applique également, et au même titre, à certaines conceptions d'allure plus proprement philosophique, comme la conception du « retour éternel » de Nietzsche, et en un mot à tout ce qui suppose dans l'Univers une répétition quelconque.

Nous ne pouvons songer à exposer ici, avec tous les développements qu'elle comporte, la théorie métaphysique des états multiples de l'être ; nous avons l'intention d'y consacrer, lorsque nous le pourrons, une ou plusieurs études spéciales.

---

<sup>1</sup> – L'idée de la réincarnation dans diverses planètes n'est pas absolument spéciale aux « néo-spiritualistes » ; cette conception, chère à M. Camille Flammarion, est aussi celle de Louis Figuier (*Le Lendemain de la Mort ou la Vie future selon la Science*) ; il est curieux de voir à quelles extravagantes rêveries peut donner lieu une science aussi « positive » que veut l'être l'astronomie moderne.

<sup>2</sup> – *L'Eternité par les Astres*.

Mais nous pouvons du moins indiquer le fondement de cette théorie, qui est en même temps le principe de la démonstration dont il s'agit ici, et qui est le suivant : la Possibilité universelle et totale est nécessairement infinie et ne peut être conçue autrement, car, comprenant tout et ne laissant rien en dehors d'elle, elle ne peut être limitée par rien absolument ; une limitation de la Possibilité universelle, devant lui être extérieure, est proprement et littéralement une impossibilité, c'est-à-dire un pur néant. Or, supposer une répétition au sein de la Possibilité universelle, comme on le fait en admettant qu'il y ait deux possibilités particulières identiques, c'est lui supposer une limitation, car l'infinité exclut toute répétition : il n'y a qu'à l'intérieur d'un ensemble fini qu'on puisse revenir deux fois à un même élément, et encore cet élément ne serait-il rigoureusement le même qu'à la condition que cet ensemble forme un système clos, condition qui n'est jamais réalisée effectivement. Dès lors que l'Univers est vraiment un tout, ou plutôt le Tout absolu, il ne peut y avoir nulle part aucun cycle fermé : deux possibilités identiques ne seraient qu'une seule et même possibilité ; pour qu'elles soient véritablement deux, il faut qu'elles diffèrent par une condition au moins, et alors elles ne sont pas identiques. Rien ne peut jamais revenir au même point, et cela même dans un ensemble qui est seulement indéfini (et non plus infini), comme le monde corporel : pendant qu'on trace un cercle, un déplacement s'effectue, et ainsi le cercle ne se ferme que d'une façon tout illusoire. Ce n'est là qu'une simple analogie, mais elle peut servir pour aider à comprendre que, « a fortiori », dans l'existence universelle, le retour à un même état est une impossibilité : dans la Possibilité totale, ces possibilités particulières que sont les états d'existence conditionnés sont nécessairement en multiplicité indéfinie ; nier cela, c'est encore vouloir limiter la Possibilité ; il faut donc l'admettre, sous peine de contradiction, et cela suffit pour que nul être ne puisse repasser deux fois par le même état. Comme on le voit, cette démonstration est extrêmement simple en elle-même, et, si certains éprouvent quelque peine à la comprendre, ce ne peut être que parce que les connaissances métaphysiques les plus élémentaires leur font défaut ; pour ceux-là, un exposé plus développé serait peut-être nécessaire, mais nous les prions d'attendre, pour le trouver, que nous ayons l'occasion de donner intégralement la théorie des états multiples ; ils peuvent être assurés, en tout cas, que cette démonstration, telle que nous venons de la formuler en ce qu'elle a d'essentiel, ne laisse rien à désirer sous le rapport de la rigueur. Quant à ceux qui s'imagineraient que, en rejetant la réincarnation, nous risquons de limiter d'une autre façon la Possibilité universelle, nous leur répondrons simplement que nous ne rejetons qu'une impossibilité, qui n'est rien, et qui n'augmenterait la somme des possibilités que d'une façon absolument illusoire, n'étant qu'un pur zéro ; on ne limite pas la Possibilité en niant une absurdité quelconque, par exemple en disant qu'il ne peut exister un carré rond, ou que, parmi tous les mondes possibles, il ne peut y en avoir aucun où deux et deux fassent cinq ; le cas est exactement le même. Il y a des gens qui se font, en cet ordre d'idées, d'étranges scrupules : ainsi Descartes, lorsqu'il attribuait à Dieu la « liberté d'indifférence », par crainte de limiter la toute-puissance divine (expression théologique de la Possibilité universelle), et sans s'apercevoir que cette « liberté d'indifférence », ou le choix en l'absence de toute raison, implique des conditions contradictoires ; nous dirons, pour employer son langage, qu'une absurdité n'est pas telle parce que Dieu l'a voulu arbitrairement, mais que c'est au contraire parce



qu'elle est une absurdité que Dieu ne peut pas faire qu'elle soit quelque chose, sans pourtant que cela porte la moindre atteinte à sa toute-puissance, absurdité et impossibilité étant synonymes.

Revenant aux états multiples de l'être, nous ferons remarquer, car cela est essentiel, que ces états peuvent être conçus comme simultanés aussi bien que comme successifs, et que même, dans l'ensemble, on ne peut admettre la succession qu'à titre de représentation symbolique, puisque le temps n'est qu'une condition propre à un de ces états, et que même la durée, sous un mode quelconque, ne peut être attribuée qu'à certains d'entre eux ; si l'on veut parler de succession, il faut donc avoir soin de préciser que ce ne peut être qu'au sens logique, et non pas au sens chronologique. Par cette succession logique, nous entendons qu'il y a un enchaînement causal entre les divers états ; mais la relation même de causalité, si on la prend suivant sa véritable signification (et non suivant l'acception « empiriste » de quelques logiciens modernes), implique précisément la simultanéité ou la coexistence de ses termes. En outre, il est bon de préciser que même l'état individuel humain, qui est soumis à la condition temporelle, peut présenter néanmoins une multiplicité simultanée d'états secondaires : l'être humain ne peut pas avoir plusieurs corps, mais, en dehors de la modalité corporelle et en même temps qu'elle, il peut posséder d'autres modalités dans lesquelles se développent aussi certaines des possibilités qu'il comporte. Ceci nous conduit à signaler une conception qui se rattache assez étroitement à celle de la réincarnation, et qui compte aussi de nombreux partisans parmi les « néo-spiritualistes » : d'après cette conception, chaque être devrait, au cours de son évolution (car ceux qui soutiennent de telles idées sont toujours, d'une façon ou d'une autre, des évolutionnistes), passer successivement par toutes les formes de vie, terrestres et autres. Une telle théorie n'exprime qu'une impossibilité manifeste, pour la simple raison qu'il existe une indéfinité de formes vivantes par lesquelles un être quelconque ne pourra jamais passer, ces formes étant toutes celles qui sont occupées par les autres êtres. D'ailleurs, quand bien même un être aurait parcouru successivement une indéfinité de possibilités particulières, et dans un domaine autrement étendu que celui des « formes de vie », il n'en serait pas plus avancé par rapport au terme final, qui ne saurait être atteint de cette manière ; nous reviendrons là-dessus en parlant plus spécialement de l'évolutionnisme spirite. Pour le moment, nous ferons seulement remarquer ceci : le monde corporel tout entier, dans le déploiement intégral de toutes les possibilités qu'il contient, ne représente qu'une partie du domaine de manifestation d'un seul état ; ce même état comporte donc, « a fortiori », la potentialité correspondante à toutes les modalités de la vie terrestre, qui n'est qu'une portion très restreinte du monde corporel. Ceci rend parfaitement inutile (même si l'impossibilité n'en était prouvée par ailleurs) la supposition d'une multiplicité d'existences à travers lesquelles l'être s'élèverait progressivement de la modalité la plus inférieure, celle du minéral, jusqu'à la modalité humaine, considérée comme la plus haute, en passant successivement par le végétal et l'animal, avec toute la multitude de degrés que comprend chacun de ces règnes ; il en est, en effet, qui font de telles hypothèses, et qui rejettent seulement la possibilité d'un retour en arrière. En réalité, l'individu, dans son extension intégrale, contient simultanément les possibilités qui correspondent à tous les degrés dont il s'agit (nous ne disons pas,

qu'on le remarque bien, qu'il les contient ainsi corporellement) ; cette simultanéité ne se traduit en succession temporelle que dans le développement de son unique modalité corporelle, au cours duquel, comme le montre l'embryologie, il passe effectivement par tous les stades correspondants, depuis la forme unicellulaire des êtres organisés les plus rudimentaires, et même, en remontant plus haut encore, depuis le cristal, jusqu'à la forme humaine terrestre. Disons en passant, dès maintenant, que ce développement embryologique, contrairement à l'opinion commune, n'est nullement une preuve de la théorie « transformiste » ; celle-ci n'est pas moins fautive que toutes les autres formes de l'évolutionnisme, et elle est même la plus grossière de toutes ; mais nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin. Ce qu'il faut retenir surtout, c'est que le point de vue de la succession est essentiellement relatif, et d'ailleurs, même dans la mesure restreinte où il est légitimement applicable, il perd presque tout son intérêt par cette simple observation que le germe, avant tout développement, contient déjà en puissance l'être complet (nous en verrons tout à l'heure l'importance) ; en tout cas, ce point de vue doit toujours demeurer subordonné à celui de la simultanéité, comme l'exige le caractère purement métaphysique, donc extra-temporel (mais aussi extra-spatial, la coexistence ne supposant pas nécessairement l'espace), de la théorie des états multiples de l'être<sup>1</sup>.

Nous ajouterons encore que, quoi qu'en prétendent les spirites et surtout les occultistes, on ne trouve dans la nature aucune analogie en faveur de la réincarnation, tandis que, en revanche, on en trouve de nombreuses dans le sens contraire. Ce point a été assez bien mis en lumière dans les enseignements de la H. B, of L., dont il a été question précédemment, et qui était formellement antiréincarnationniste ; nous croyons qu'il peut être intéressant de citer ici quelques passages de ces enseignements, qui montrent que cette école avait au moins quelque connaissance de la transmigration véritable, ainsi que de certaines lois cycliques : « C'est une vérité absolue qu'exprime l'adepte auteur de *Ghostland*, lorsqu'il dit que, *en tant qu'être impersonnel*, l'homme vit dans une indéfinité de mondes avant d'arriver à celui-ci... Lorsque le grand étage de *conscience*, sommet de la série des manifestations matérielles, est atteint, jamais l'âme ne rentrera dans la matrice de la matière, ne subira l'incarnation matérielle ; désormais, ses renaissances sont dans le royaume de l'esprit. Ceux qui soutiennent la doctrine étrangement illogique de la multiplicité des naissances *humaines* n'ont assurément jamais développé eu eux-mêmes l'état lucide de conscience spirituelle ; sinon, la théorie de la réincarnation, affirmée et soutenue aujourd'hui par un grand nombre d'hommes et de femmes versés dans la « sagesse mondaine », n'aurait pas le moindre crédit. Une éducation *extérieure* est relativement sans valeur comme moyen d'obtenir la connaissance *véritable*... Le gland devient chêne, la noix de coco devient palmier ; mais le chêne a beau donner des myriades d'autres glands, il ne devient plus jamais gland lui-même, ni le palmier ne redevient plus noix. De même pour l'homme : dès que l'âme s'est manifestée sur le plan

---

<sup>1</sup> – Il faudrait pouvoir critiquer ici les définitions que Leibnitz donne de l'espace (ordre des coexistences) et du temps (ordre des successions) ; ne pouvant l'entreprendre, nous dirons seulement qu'il étend ainsi le sens de ces notions d'une façon tout à fait abusive, comme il le fait aussi, par ailleurs, pour la notion de corps.

humain, et a ainsi atteint la conscience de la vie extérieure, elle ne repasse plus jamais par aucun de ses états rudimentaires... Tous les prétendus « réveils de souvenirs » latents, par lesquels certaines personnes assurent se rappeler leurs existences passées, peuvent s'expliquer, et même ne peuvent s'expliquer que par les simples lois de l'*affinité* et de la *forme*. Chaque race d'êtres humains, considérée en *soi-même*, est *immortelle* ; il en est de même de chaque cycle : jamais le premier cycle ne devient le second, mais les êtres du premier cycle sont (spirituellement) les parents, ou les *générateurs*<sup>1</sup>, de ceux du second cycle. Ainsi, chaque cycle comprend une grande famille constituée par la réunion de divers groupements d'âmes humaines, chaque condition étant déterminée par les lois de son *activité*, celles de sa *forme* et celles de son *affinité* : une trinité des lois... C'est ainsi que l'homme peut être comparé au gland et au chêne : l'âme embryonnaire, non individualisée, devient un homme tout comme le gland devient un chêne, et, de même que le chêne donne naissance à une quantité innombrable de glands, de même l'homme fournit à son tour à une indéfinité d'âmes les moyens de prendre naissance dans le monde spirituel. Il y a correspondance complète entre les deux, et c'est pour cette raison que les anciens Druides rendaient de si grands honneurs à cet arbre, qui était honoré au delà de tous les autres par les puissants Hiérophantes. » Il y a là une indication de ce qu'est la « postérité » entendue au sens purement spirituel ; ce n'est pas ici le lieu d'en dire davantage sur ce point, non plus que sur les lois cycliques auxquelles il se rattache ; peut-être traiterons-nous quelque jour ces questions, si toutefois nous trouvons le moyen de le faire en termes suffisamment intelligibles, car il y a là des difficultés qui sont surtout inhérentes à l'imperfection des langues occidentales.

Malheureusement, la H. B. of L. admettait la possibilité de la réincarnation dans certains cas exceptionnels, comme celui des enfants mort-nés ou morts en bas âge, et celui des idiots de naissance<sup>2</sup> ; nous avons vu ailleurs que M<sup>me</sup> Blavatsky avait admis cette manière de voir à l'époque où elle écrivit *Isis Dévoilée*<sup>3</sup>. En réalité, dès lors qu'il s'agit d'une impossibilité métaphysique, il ne saurait y avoir la moindre exception : il suffit qu'un être soit passé par un certain état, ne fût-ce que sous forme embryonnaire, ou même sous forme de simple germe, pour qu'il ne puisse en aucun cas revenir à cet état, dont il a ainsi effectué les possibilités suivant la mesure que comportait sa propre nature ; si le développement de ces possibilités semble avoir été arrêté pour lui à un certain point, c'est qu'il n'avait pas à aller plus loin quant à sa modalité corporelle, et c'est le fait de n'envisager que celle-ci exclusivement qui est ici la cause de l'erreur, car on ne tient pas compte de toutes les possibilités qui, pour ce même être, peuvent se développer dans d'autres modalités du même état ; si l'on pouvait en tenir compte, on verrait que la réincarnation, même dans des cas comme

---

<sup>1</sup> – Ce sont les *pitris* de la tradition hindoue.

<sup>2</sup> – Il y avait encore un troisième cas d'exception, mais d'un tout autre ordre : c'était celui des « incarnations messianiques volontaires », qui se produiraient tous les six cents ans environ, c'est-à-dire à la fin de chacun des cycles que les Chaldéens appelaient *Naros*, mais sans que le même esprit s'incarne jamais ainsi plus d'une fois, et sans qu'il n'ait consécutivement deux semblables incarnations dans une même race ; la discussion et l'interprétation de cette théorie sortiraient entièrement du cadre de la présente étude.

<sup>3</sup> – *Le Théosophisme*, pp. 97-99.

ceux-là, est absolument inutile, ce qu'on peut d'ailleurs admettre dès lors qu'on sait qu'elle est impossible, et que tout ce qui est concourt, quelles que soient les apparences, à l'harmonie totale de l'Univers. Cette question est tout à fait analogue à celle des communications spirites : dans l'une et dans l'autre, il s'agit d'impossibilités ; dire qu'il peut y avoir des exceptions serait aussi illogique que de dire, par exemple, qu'il peut y avoir un petit nombre de cas où, dans l'espace euclidien, la somme des trois angles d'un triangle ne soit pas égale à deux droits ; ce qui est absurde l'est absolument, et non pas seulement « en général ». Du reste, si l'on commence à admettre des exceptions, nous ne voyons pas très bien comment on pourrait leur assigner une limite précise : comment pourrait-on déterminer l'âge à partir duquel un enfant, s'il vient à mourir, n'aura plus besoin de se réincarner, ou le degré que doit atteindre la débilité mentale pour exiger une réincarnation ? Evidemment, rien ne saurait être plus arbitraire, et nous pouvons donner raison à Papus lorsqu'il dit que, « si l'on rejette cette théorie, il ne faut pas admettre d'exception, sans quoi on ouvre une brèche à travers laquelle tout peut passer »<sup>1</sup>.

Cette observation, dans la pensée de son auteur, s'adressait surtout à quelques écrivains qui ont cru que la réincarnation, dans certains cas particuliers, était conciliable avec la doctrine catholique ; le comte de Larmandie, notamment, a prétendu qu'elle pouvait être admise pour les enfants morts sans baptême<sup>2</sup>. Il est très vrai que certains textes, comme ceux du quatrième concile de Constantinople, qu'on a cru parfois pouvoir invoquer contre la réincarnation, ne s'y appliquent pas en réalité ; mais les occultistes n'ont pas à en triompher, car, s'il en est ainsi, c'est tout simplement parce que, à cette époque, la réincarnation n'avait pas encore été imaginée. Il s'agissait d'une opinion d'Origène, d'après laquelle la vie corporelle serait un châtement pour des âmes qui, « préexistant en tant que puissances célestes, auraient pris satiété de la contemplation divine » ; comme on le voit, il n'est pas question là-dedans d'une autre vie corporelle antérieure, mais d'une existence dans le monde intelligible au sens platonicien, ce qui n'a aucun rapport avec la réincarnation. On a peine à concevoir comment Papus a pu écrire que « l'avis du concile indique que la réincarnation faisait partie de l'enseignement, et que s'il y en avait qui revenaient volontairement se réincarner, non par dégoût du Ciel, mais par amour de leur prochain, l'anathème ne pouvait pas les toucher » (il s'est imaginé que cet anathème était porté contre « celui qui proclamerait être revenu sur terre par dégoût du Ciel ») ; et il s'appuie là-dessus pour affirmer que « l'idée de la réincarnation fait partie des enseignements secrets de l'Eglise »<sup>3</sup>. A propos de la doctrine catholique, nous devons mentionner aussi une assertion des spirites qui est véritablement extraordinaire : Allan Kardec affirme que « le dogme de la résurrection de la chair est la consécration de celui de la réincarnation enseignée par les esprits », et qu'« ainsi l'Eglise, par le dogme de la résurrection de la chair, enseigne elle-même la doctrine de la réincarnation » ; ou plutôt il présente ces propositions sous forme interrogative,

---

<sup>1</sup> – *La Réincarnation*, p. 179 ; d'après le D<sup>r</sup> Rozier : *Initiation*, avril 1898.

<sup>2</sup> – *Magie et Religion*.

<sup>3</sup> – *La Réincarnation*, p. 171.

et c'est l'« esprit » de saint Louis qui lui répond que « cela est évident », ajoutant qu'« avant peu on reconnaîtra que le spiritisme ressort à chaque pas du texte même des Ecritures sacrées »<sup>1</sup> ! Ce qui est plus étonnant encore, c'est qu'il se soit trouvé un prêtre catholique, même plus ou moins suspect d'hétérodoxie, pour accepter et soutenir une pareille opinion ; c'est l'abbé J.-A. Petit, du diocèse de Beauvais, ancien familier de la duchesse de Pomar, qui a écrit ces lignes : « La réincarnation a été admise chez la plupart des peuples anciens... Le Christ aussi l'admettait. Si on ne la trouve pas expressément enseignée par les apôtres, c'est que les fidèles devaient réunir en eux les qualités morales qui en affranchissent... Plus tard, quand les grands chefs et leurs disciples eurent disparu, et que l'enseignement chrétien, sous la pression des intérêts humains, se fut figé en un aride symbole, il ne resta, comme vestige du passé, que la *résurrection de la chair*, ou *dans la chair*, qui, prise au sens étroit du mot, fit croire à l'erreur gigantesque de la résurrection des corps morts »<sup>2</sup>. Nous ne voulons faire là-dessus aucun commentaire, car de telles interprétations sont de celles qu'aucun esprit non prévenu ne peut prendre au sérieux ; mais la transformation de la « résurrection de la chair » en « résurrection dans la chair » est une de ces petites habiletés qui risquent de faire mettre en doute la bonne foi de leur auteur.

Avant de quitter ce sujet, nous dirons encore quelques mots des textes évangéliques que les spirites et les occultistes invoquent en faveur de la réincarnation ; Allan Kardec en indique deux<sup>3</sup>, dont le premier est celui-ci, qui suit le récit de la transfiguration : « Lorsqu'ils descendaient de la montagne, Jésus fit ce commandement et leur dit : Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts. Ses disciples l'interrogèrent alors et lui dirent : Pourquoi donc les scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant ? Mais Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Elie doit venir et qu'il rétablira toutes choses. Mais je vous déclare qu'Elie est déjà venu, et ils ne l'ont point connu, mais l'ont fait souffrir comme ils ont voulu. C'est ainsi qu'ils feront mourir le Fils de l'homme. Alors ses disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé »<sup>4</sup>. Et Allan Kardec ajoute : « Puisque Jean-Baptiste était Elie, il y a donc eu réincarnation de l'esprit ou de l'âme d'Elie dans le corps de Jean-Baptiste. » Papus, de son côté, dit également : « Tout d'abord, les Evangiles affirment sans ambages que Jean-Baptiste est Elie réincarné. C'était un mystère. Jean-Baptiste interrogé se tait, mais les autres savent. Il y a aussi cette parabole de l'aveugle de naissance puni pour ses péchés antérieurs, qui donne beaucoup à réfléchir »<sup>5</sup>. En premier lieu, il n'est point dit dans le texte de quelle façon « Elie est déjà venu » ; et,

---

<sup>1</sup> – *Le Livre des Esprits*, pp. 440-442.

<sup>2</sup> – *L'Alliance Spiritualiste*, juillet 1911.

<sup>3</sup> – *Le Livre des Esprits*, pp. 105-107. – Cf. Léon Denis, *Christianisme et Spiritisme*, pp. 376-378. Voir aussi *Les messies esséniens et l'Eglise orthodoxe*, pp. 33-35 ; cet ouvrage est une publication de la secte soi-disant « essénienne » à laquelle nous ferons allusion plus loin.

<sup>4</sup> – *S<sup>t</sup> Mathieu*, XVII, 9-15. – Cf. *S<sup>t</sup> Marc*, IX, 8-12 ; ce texte ne diffère guère de l'autre qu'en ce que le nom de Jean-Baptiste n'y est pas mentionné.

<sup>5</sup> – *La Réincarnation*, p. 170.

si l'on songe qu'Elie n'était point mort au sens ordinaire de ce mot, il peut sembler au moins difficile que ce soit par réincarnation ; de plus, pourquoi Elie, à la transfiguration, ne s'était-il pas manifesté sous les traits de Jean-Baptiste<sup>1</sup> ? Ensuite, Jean-Baptiste interrogé ne se tait point comme le prétend Papus, il nie au contraire formellement : « Ils lui demandèrent : Quoi donc ? êtes-vous Elie ? Et il leur dit : Je ne le suis point »<sup>2</sup>. Si l'on dit que cela prouve seulement qu'il n'avait pas le souvenir de sa précédente existence, nous répondrons qu'il y a un autre texte qui est beaucoup plus explicite encore ; c'est celui où l'ange Gabriel, annonçant à Zacharie la naissance de son fils, déclare : « Il marchera devant le Seigneur *dans l'esprit et dans la vertu d'Elie*, pour réunir le cœur des pères avec leurs enfants et rappeler les désobéissants à la prudence des justes, pour préparer au Seigneur un peuple parfait »<sup>3</sup>. On ne saurait indiquer plus clairement que Jean-Baptiste ne serait point Elie en personne mais qu'il appartiendrait seulement, si l'on peut s'exprimer ainsi, à sa « famille spirituelle » ; c'est donc de cette façon, et non littéralement, qu'il fallait entendre la « venue d'Elie ». Quant à l'histoire de l'aveugle-né, Allan Kardec n'en parle pas, et Papus ne semble guère la connaître, puisqu'il prend pour une parabole ce qui est le récit d'une guérison miraculeuse ; voici le texte exact : « Lorsque Jésus passait, il vit un homme qui était aveugle dès sa naissance ; et ses disciples lui firent cette demande : Maître, est-ce le péché de cet homme, ou le péché de ceux qui l'ont mis au monde, qui est cause qu'il est né aveugle ? Jésus leur répondit : Ce n'est point qu'il ait péché, ni ceux qui l'ont mis au monde ; mais c'est afin que les œuvres de la puissance de Dieu éclatent en lui »<sup>4</sup>. Cet homme n'avait donc point été « puni pour ses péchés », mais cela aurait pu être, à la condition qu'on veuille bien ne pas torturer le texte en ajoutant un mot qui ne s'y trouve point : « pour ses péchés antérieurs » ; sans l'ignorance dont Papus fait preuve en l'occasion, on pourrait être tenté de l'accuser de mauvaise foi. Ce qui était possible, c'est que l'infirmité de cet homme lui eût été infligée comme sanction anticipée en vue des péchés qu'il commettrait ultérieurement ; cette interprétation ne peut être écartée que par ceux qui poussent l'anthropomorphisme jusqu'à vouloir soumettre Dieu au temps. Enfin, le second texte cité par Allan Kardec n'est autre que l'entretien de Jésus avec Nicodème ; pour réfuter les prétentions des réincarnationnistes à cet égard, on peut se contenter d'en reproduire le passage essentiel : « Si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu... En vérité, je vous le dis, si un homme ne renaît de l'eau et de l'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'esprit est esprit. Ne vous étonnez pas de ce que je vous ai dit, qu'il faut que vous naissiez de nouveau »<sup>5</sup>. Il faut une ignorance aussi prodigieuse que celle des spirites pour croire qu'il peut s'agir de la réincarnation alors qu'il s'agit de la « seconde naissance », entendue dans un sens purement spirituel, et qui est

---

<sup>1</sup> – L'autre personnage de l'Ancien Testament qui s'est manifesté à la transfiguration est Moïse, dont « personne n'a connu le sépulcre » ; Hénoch et Elie, qui doivent revenir « à la fin des temps », ont été l'un et l'autre « enlevés aux cieux » ; tout cela ne saurait être invoqué comme des exemples de manifestation des morts.

<sup>2</sup> – *S<sup>t</sup> Jean*, I, 21.

<sup>3</sup> – *S<sup>t</sup> Luc*, I, 17.

<sup>4</sup> – *S<sup>t</sup> Jean*, IX, 1-3.

<sup>5</sup> – *Ibid.*, III, 3-7.

même nettement opposée ici à la naissance corporelle ; cette conception de la « seconde naissance », sur laquelle nous n'avons pas à insister présentement, est d'ailleurs de celles qui sont communes à toutes les doctrines traditionnelles, parmi lesquelles il n'en est pas une, en dépit des assertions des « néo-spiritualistes », qui ait jamais enseigné quelque chose qui ressemble de près ou de loin à la réincarnation.

# CHAPITRE VII

## EXTRAVAGANCES RÉINCARNATIONNISTES

Nous avons dit que l'idée de la réincarnation contribue grandement à détraquer beaucoup de personnes à notre époque ; nous allons maintenant le montrer en citant des exemples des extravagances auxquelles elle donne lieu, et ce sera là, après toutes les considérations métaphysiques que nous avons dû exposer, une diversion plutôt amusante ; à vrai dire, il y a quelque chose d'assez triste au fond dans le spectacle de toutes ces folies, mais pourtant il est bien difficile de s'empêcher d'en rire quelquefois. Sous ce rapport, ce qu'on a le plus fréquemment l'occasion de constater dans les milieux spirites, c'est une mégalomanie d'un genre spécial : ces gens s'imaginent presque tous qu'ils sont la réincarnation de personnages illustres ; nous avons fait remarquer que, si l'on en juge par les signatures des « communications », les grands hommes se manifestent beaucoup plus volontiers que les autres ; il faut croire qu'ils se réincarnent aussi beaucoup plus souvent, et même simultanément à de multiples exemplaires. En somme, ce cas ne diffère de la mégalomanie ordinaire que sur un point : au lieu de se croire de grands personnages dans le présent, les spirites reportent leur rêve maladif dans le passé ; nous parlons des spirites parce qu'ils sont le plus grand nombre, mais il est aussi des théosophistes qui ne sont pas moins atteints (nous avons vu ailleurs M. Leadbeater assurer gravement que le colonel Olcott était la réincarnation des rois Gushtasp et Ashoka)<sup>1</sup>. Il en est aussi chez qui le même rêve se transforme en une espérance pour l'avenir, et c'est peut-être une des raisons pour lesquelles ils trouvent la réincarnation si « consolante » ; dans la section des enseignements de la H. B. of L. dont nous avons reproduit quelques extraits au chapitre précédent, il est fait allusion à des gens qui affirment que « ceux qui ont mené une vie noble et digne d'un roi (fût-ce même dans le corps d'un mendiant), dans leur dernière existence terrestre, revivront comme nobles, rois, ou autres personnages de haut rang », et on ajoute très justement que « de telles assertions ne sont bonnes qu'à prouver que leurs auteurs ne parlent que sous l'inspiration de la sentimentalité, et que la connaissance leur manque ».

---

<sup>1</sup> – *Le Théosophisme*, p. 105.